

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMERATION  
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

-----

**2024.1.24.24**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni le LUNDI 5 FÉVRIER 2024 à 18h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de M. Franck VERNIN, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

**PRESENTS**

Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien AGUIN, Hicham AICHI, Patrick ANNE, Josée ARGENTIN, Jocelyne BAK, Nathalie BEAULNES-SERENI, Vincent BENOIST, Ouda BERRADIA, Laura CAETANO, Véronique CHAGNAT, Patricia CHARRETIER, Régis DAGRON, Henri DE MEYRIGNAC, Olivier DELMER, Guillaume DEZERT, Christopher DOMBA, Ségolène DURAND, Serge DURAND, Hamza ELHIYANI, Fabien FOSSE, Julien GUERIN, Michaël GUION, Christian HUS, Genevieve JEAMMET, Sylvain JONNET, Marie JOSEPH, Nadine LANGLOIS, Khaled LAOUITI, Jean-Claude LECINSE, Françoise LEFEBVRE, Zine-Eddine M'JATI, Kadir MEBAREK, Henri MELLIER, Sylvie PAGES, Michel ROBERT, Aude ROUFFET, Arnaud SAINT-MARTIN, Mourad SALAH, Robert SAMYN, Thierry SEGURA, Jacky SEIGNANT, Catherine STENTELAIRE, Franck VERNIN, Lionel WALKER, Pierre YVROUD.

**Date de la convocation :**  
22/01/2024

**Date de l'affichage :**  
30/01/2024

**SUPPLEANTS**

**Nombre de conseillers:**  
en exercice : 73  
présents ou représentés : 67

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES**

Gilles BATTAIL a donné pouvoir à Sylvain JONNET, Noël BOURSIN a donné pouvoir à Christopher DOMBA, Natacha BOUVILLE a donné pouvoir à Nadine LANGLOIS, Philippe CHARPENTIER a donné pouvoir à Jean-Claude LECINSE, Nathalie DAUVERGNE-JOVIN a donné pouvoir à Robert SAMYN, Bernard DE SAINT MICHEL a donné pouvoir à Sylvie PAGES, Willy DELPORTE a donné pouvoir à Françoise LEFEBVRE, Denis DIDIERLAURENT a donné pouvoir à Serge DURAND, Michèle EULER a donné pouvoir à Hamza ELHIYANI, Séverine FELIX-BORON a donné pouvoir à Lionel WALKER, Pascale GOMES a donné pouvoir à Aude ROUFFET, Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à Michel ROBERT, Semra KILIC a donné pouvoir à Guillaume DEZERT, Dominique MARC a donné pouvoir à Nathalie BEAULNES-SERENI, Bénédicte MONVILLE a donné pouvoir à Arnaud SAINT-MARTIN, Paulo PAIXAO a donné pouvoir à Patricia CHARRETIER, Odile RAZÉ a donné pouvoir à Henri MELLIER, Patricia ROUCHON a donné pouvoir à Vincent BENOIST, Brigitte TIXIER a donné pouvoir à Mourad SALAH, Alain TRUCHON a donné pouvoir à Véronique CHAGNAT, Louis VOGEL a donné pouvoir à Kadir MEBAREK.

**ABSENTS EXCUSES**

Nadia DIOP, Thierry FLESCH, Céline GILLIER, Jérôme GUYARD, Aude LUQUET, Marylin RAYBAUD.

**SECRETAIRE DE SEANCE**

M. Fabien FOSSE

**OBJET : PROJET DE SCHEMA REGIONAL D'HABITAT ET D'HEBERGEMENT 2024-2030 - AVIS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE**

Le Conseil Communautaire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS),

**VU** la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014, dite loi MAPTAM, et, notamment, l'article 16 ;

**VU** le Code de la Construction et de l'Habitation, et, notamment, les articles L.302-13 et L.302-14 ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire n° 2019.7.4.187 en date du 16 décembre 2019 définissant l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire n° 2022.6.17.116 du 26 septembre 2022 approuvant le Programme Local de l'Habitat 2022-2027 ;

**VU** la délibération n 2023.1.24.24 du 6 février 2023 approuvant le renouvellement de la convention de délégation des aides à la pierre pour la période 2023-2028 ;

**VU** la notification, pour avis, du projet de Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH) à la Communauté d'Agglomération par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) d'Île-de-France en date du 12 décembre 2023 ;

**VU** la saisine du Bureau Communautaire du 18 janvier 2024 ;

**CONSIDÉRANT** que le Schéma Régional d'Habitat et d'Hébergement doit fixer, pour une durée de six ans, les objectifs globaux et, dans le respect des orientations du Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France, leurs déclinaisons territoriales au niveau de chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale, en matière de construction et de rénovation de logements, de construction et d'amélioration des structures d'hébergement, de développement équilibré du parc de logements sociaux, de rénovation thermique des logements, d'actions en faveur des populations défavorisées, de rénovation urbaine, de requalification des quartiers anciens dégradés et de lutte contre l'habitat indigne ;

**CONSIDÉRANT** que le projet de Schéma Régional d'Habitat et d'Hébergement fixe à la CAMVS un objectif de production de 940 logements par an ;

**CONSIDÉRANT** que l'objectif annuel de production de logements sociaux fixé à la CAMVS est de 176 en borne basse et 339 en borne haute ;

**CONSIDÉRANT** qu'aucun objectif de création de place d'hébergement n'est fixé à la CAMVS ;

**CONSIDÉRANT** que ces objectifs, ainsi que, l'ensemble du contenu du projet de Schéma Régional d'Habitat et d'Hébergement 2024-2030 sont compatibles avec les politiques publiques de l'Habitat de la CAMVS, telles qu'inscrites au sein de son Programme Local de l'Habitat 2022-2027 ;

*Après en avoir délibéré,*

**ÉMET** un avis favorable sur le contenu global et sur l'ensemble des objectifs fixés par le projet de Schéma Régional de l'Habitat et l'Hébergement 2024-2030, tel qu'arrêté lors de la séance du 30 novembre 2023 du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.

Adoptée à la majorité avec 51 voix Pour, 8 voix Contre, 6 Abstentions et 2 ne participent pas au vote

Fait et délibéré, le lundi 5 février 2024, et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Accusé de réception

077-247700057-20240205-54551-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : mercredi 7 février 2024

Publication ou notification : 7 février 2024

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,



Franck Vernin